



degradation locataire

Par **lecadet laurent**, le **27/12/2020** à **09:08**

Bonjour,

Je loue un bien immobilier et mon locataire m'informe de la dégradation de la porte d'entrée laquelle est devenue hors d'usage (gond arraché impossibilité de fermer à clef).

Quels sont mes devoirs et obligations devant cette dégradation ?

Merci et cordialement.

Par **morobar**, le **27/12/2020** à **09:52**

Bonjour,

Remettre en état la porte d'entrée sauf à prouver une dégradation par le locataire.